



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 janvier 2016

## Résultats de l'enquête de décembre 2015 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Les modalités de crédit proposées aux contreparties sont moins favorables sur l'ensemble des catégories d'opérations de cessions temporaires de titres et dérivés de gré à gré (OTC).
- La liquidité et le fonctionnement des marchés se sont détériorés pour de nombreuses catégories de garanties libellées en euros couvertes par l'enquête.
- Les banques ont réduit leur activité de tenue de marché au cours de l'année passée et s'attendent à de nouvelles réductions de cette activité en 2016.

Les banques ayant participé à l'enquête ont fait état d'une détérioration des conditions tarifaires et non tarifaires proposées à toutes les catégories de contreparties couvertes par l'enquête au cours de la période de référence de trois mois s'achevant en novembre 2015, notamment s'agissant des contreparties que constituent les *hedge funds*. Les modalités de crédit devraient continuer de se durcir pour l'ensemble des contreparties au cours de la prochaine période de référence de trois mois, nettement dans certains cas.

Le montant et la durée maximum de financement sous forme de transactions sur cessions temporaires de titres ont diminué pour de nombreuses catégories de garanties. La réduction du montant maximum de financement a été particulièrement sensible lors de l'affectation en garantie d'obligations d'État et d'obligations de sociétés de haute qualité, alors que la diminution de la durée maximum de financement a été particulièrement prononcée lorsque la

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

Traduction : Banque de France

garantie était constituée d'obligations de sociétés de haute qualité. Les taux/écarts de financement ont augmenté dans le cas d'affectation en garantie d'obligations de sociétés de haute qualité, tandis qu'ils sont restés quasiment inchangés pour la majorité des autres types de garanties.

Le recours aux contreparties centrales a légèrement augmenté pour les cessions temporaires de titres lors de l'affectation en garantie d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de haute qualité et à haut rendement ainsi que d'obligations sécurisées. Les participants à l'enquête ont également fait état d'une hausse du niveau de ressources et d'attention consacrées à la gestion de la concentration des expositions au risque de crédit notamment sur les contreparties centrales.

La détérioration de la liquidité et du fonctionnement des marchés indiquée lors des enquêtes SESFOD de juin 2015 et septembre 2015 s'est accentuée sur la période de référence allant de septembre à novembre 2015 et elle est particulièrement sensible pour les obligations d'État, les obligations de sociétés à haut rendement, les obligations de sociétés financières de haute qualité, les obligations de sociétés non financières de haute qualité et les obligations sécurisées.

Un nombre important de banques interrogées ont signalé une baisse de leur activité de tenue de marché au cours de l'année passée, s'agissant notamment des obligations d'État et des obligations de sociétés de haute qualité, et elles s'attendent à un nouveau recul en 2016. La confiance des participants dans leur capacité actuelle à jouer un rôle de teneur de marché dans les périodes de tensions est au plus haut s'agissant des obligations d'État et au plus bas s'agissant des obligations de sociétés à haut rendement et de titres adossés à des actifs. Par rapport aux années précédentes, un nombre moins important de banques ont qualifié leur capacité à jouer un rôle de teneur de marché dans les périodes de tension de « bonne » et plus nombreuses ont été celles à la juger seulement « modérée ». Les résultats font apparaître une nette détérioration de la capacité des banques interrogées à jouer un rôle de teneur de marché dans les périodes de tensions, notamment en ce qui concerne les obligations de sociétés à haut rendement.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de décembre 2015 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre septembre et novembre 2015. Les résultats reposent sur les

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 19 janvier 2016**

Résultats de l'enquête de décembre 2015 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

réponses d'un panel de 28 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 14 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à William Lelieveldt (tél : +49 69 1344 7316).**

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

Traduction : Banque de France